



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

Ingénieur(e) de formation EAFC

I - Caractéristique du poste : Enseignant(e) 2nd degré déchargé(e) en services académiques

Catégorie : A

Quotité de travail : 100 %

Service : EAFC – Ecole Académique de la Formation Continue

Positionnement du poste dans l'organisation

L'ingénieur/ingénieure de formation travaille au sein de l'École Académique de la Formation Continue sous le pilotage de la cheffe du « pôle Enseignants », et sous l'autorité du directeur de l'EAFC.

II - Contexte

L'École Académique de la Formation Continue pilote, sous l'autorité du recteur, l'élaboration et la mise en œuvre du Programme Académique de Formation Continue de l'ensemble des personnels de l'académie. L'ingénieur/ingénieure de formation est membre de l'EAFC. A ce titre, il/elle fait partie de l'équipe des ingénieurs de formation de l'École Académique. Bien que rattaché(e) au « pôle Enseignants » en charge des formations métiers pour les enseignants, les conseillers d'éducation et les psychologues de l'Éducation Nationale, il/elle participe à d'autres pôles d'ingénierie transversaux et contribue au développement d'une culture commune et à la cohérence de l'offre de formation. Il/elle contribue à la réalisation, au suivi, à l'évaluation du dispositif global de formation des personnels (contenus et procédures). Il/elle rend compte de son activité à son responsable qui en valide les étapes.

III - Missions / Activités principales

Dans des domaines disciplinaires ou transversaux, l'ingénieur/ingénieure de formation travaille étroitement avec les offreurs de formation pour lesquels il assure soutien et conseil dans chacune des étapes de l'ingénierie de formation (analyse, conception, mise en œuvre, réalisation). En particulier il/elle :

- contribue au recueil et à l'analyse des besoins de formation des personnels ;
- participe à l'identification et la formalisation des objectifs et contenus de formation en cohérence avec les besoins des personnels et de l'institution;
- réalise l'intégration informatique (utilisation de GAIA) de tous les dispositifs et modules de formation qui le concernent ainsi que les traitements correspondants dans SOFIA-FMO ;
- accompagne la mise en œuvre des formations
- assure le lien entre les offreurs de formations et les gestionnaires du « pôle administratif et financier » lorsque l'organisation de l'action est complexe ;
- vérifie les bilans d'intervention à l'issue des modules de formation en cas de co-animation ;
- participe à l'analyse de l'évaluation des formations mises en œuvre.

Dans le domaine informatique, l'ingénieur/ingénieure de formation accompagne et participe au développement des formations hybrides. Il/elle utilise la plateforme à distance M@gistère et les requêtes Boxi. L'ingénieur/ingénieure de formation peut se voir confier des dossiers plus transversaux, en lien avec l'équipe des ressources humaines tels que la participation à la MAE, au mentorat, à l'accompagnement personnalisé...

IV - Profil recherché (compétences attendues)

Une bonne maîtrise des compétences informatiques est requise. Le sens du travail en équipe, celui de la collaboration et du partage sont des qualités indispensables attendues. Des qualités d'écoute et d'accompagnement sont nécessaires pour assurer la fonction de conseil et de facilitateur auprès des offreurs. Une expérience sur la conduite de projets sera une plus-value pour le candidat. L'aptitude à travailler en autonomie, à s'organiser sont nécessaires pour gérer les missions confiées.

V - Spécificités du poste

L'ingénieur/ingénieure de formation conserve son poste et son statut d'enseignant. Il/elle est déchargé(e) entièrement des missions d'enseignement pour une année scolaire et effectue son service pour une durée de 37 heures par semaine. Il/elle bénéficie de 45 jours de congé par an et perçoit l'IFTS de catégorie 2. Son lieu de travail est l'hôtel académique, 144 rue de Bavay à Lille. Il/elle peut être amené(e) à se déplacer pour des raisons de service. Il/elle peut bénéficier de 2 jours de télétravail après autorisation du directeur.

VI - Contacts

Les candidatures comporteront un CV, une lettre de motivation et seront adressées, pour **le 8 mars 2023 délai de rigueur**, par mail à l'adresse ce.eafc@ac-lille.fr à l'intention de Michel GOSSE, DE AFC.